TANDEM

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION DU PNUD BENIN

N°32 - [4ème trimestre 2016]

PNUD 50 ANS

Au service des peuples et des nations.

Dans ce numéro :

- L'UNCDF fête au Bénin ses 50 ans - P 2
- Améliorer les moyens de subsistance des femmes à Bonou - P 6
- Le PNUD appuie le plan stratégique de l'Assemblée Nationale du Bénin - P 8

LANCEMENT AU BENIN DU RAPPORT SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN EN AFRIQUE 2016

Remise d'un exemplaire du rapport sur le développement humain en Afrique à Madame le Ministre de l'Enseignement Supérieur, Représentant le Ministre d'Etat chargé du Plan et du Développement par le Représentant Résident du PNUD. Crédit photo: PNUD Bénin

Le Rapport sur le développement humain en Afrique 2016 lancé au Bénin le 17 novembre 2016 analyse les facteurs politiques, économiques et sociaux qui entravent la promotion de la femme en Afrique. Il propose des politiques et des mesures concrètes pour combler l'écart entre les genres.

Les disparités entre les genres coûtent quelque 95 milliards de dollars US par an en moyenne à l'Afrique subsaharienne et ont atteint 105 milliards de dollars de pertes en 2014 (soit 6 % du PIB régional), compromettant de ce fait les efforts du continent en faveur d'un développement humain et d'une croissance économique inclusifs. C'est ce qui ressort du Rapport sur le développement humain en Afrique 2016 sur le thème : **Accélérer les progrès en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes en Afrique**, lancé le 17 novembre 2017 par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Bénin.

Le rapport du PNUD analyse les facteurs politiques, économiques et sociaux qui entravent la promotion de la femme en Afrique et propose des politiques et des mesures concrètes pour combler l'écart entre les genres. Il s'agit notamment de corriger la contradiction entre la législation et la pratique, afin de passer d'une égalité des genres juridique à une égalité de fait, de rompre avec les normes sociales préjudiciables aux femmes et de transformer les cadres institutionnels discriminatoires, en vue de garantir la participation économique, sociale et politique des femmes.

La cérémonie de lancement au Bénin a réuni un grand nombre de

participants notamment la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, représentant le Ministre d'Etat, chargé du Plan et du Développement, la Ministre de la Famille, le Ministre de l'Agriculture, le Ministre de l'Enseignement Maternel et Primaire, le Ministre de l'Energie et des Mines, des autorités locales et communales, la société civile, le secteur privé, des membres du Corps diplomatique et agences du Système des Nations Unies.

Le contenu du rapport a été présenté par Janvier Polycarpe Alofa, Economiste national au PNUD Bénin.

Le coût des inégalités entre les genres

Il ressort du rapport, que des obstacles structurels profondément enracinés tels que la répartition inégale des ressources, du pouvoir et des richesses, associés à des institutions et des normes sociales qui perpétuent les inégalités, freinent les Africaines, et le reste du continent avec elles. D'après le rapport, une augmentation de 1 % de l'indice d'inégalité de genre contribuerait à réduire l'indice de développement humain (IDH) d'un pays de 0,75 %.

Si le continent comble rapidement l'écart entre les genres en matière de scolarisation dans l'enseignement primaire, les Africaines affichent un niveau de développement humain équivalant à 87 % seulement de celui des Africains, qui s'explique par trois raisons principales : un taux de scolarisation moins important dans l'enseignement secondaire, une moindre insertion dans la population active et un niveau de mortalité maternelle élevé.

Même si 61 % des Africaines travaillent, note le rapport, elles n'en sont pas moins victimes d'exclusion économique, car le travail qu'elles effectuent est sous-payé, sous-rémunéré, et dépend le plus souvent du secteur informel.
Les femmes en Afrique occupent 66 % des emplois dans le secteur informel non agricole et ne gagnent que 70 cents pour chaque dollar gagné par un homme. Seulement 7 à 30 % des entreprises privées sont dirigées par une femme.

Les entreprises africaines dirigées par des femmes sont tout aussi productives que celles dirigées par des hommes. Pourtant, elles restent minoritaires, avec un pourcentage oscillant encore entre 7 % et 30 %.

En particulier, le rapport estime que les pertes économiques totales annuelles dues aux écarts entre les genres sur le marché du travail depuis 2010 atteignent 95 milliards de dollars US en moyenne en Afrique subsaharienne, culminant à 105 milliards de dollars en 2014, soit 6 % du PIB régional.

Les normes sociales sont un obstacle évident aux progrès des Africaines, limitant le temps qu'elles peuvent consacrer à leur éducation et à un travail rémunéré, et les empêchant d'accéder à des ressources économiques et financières. Par exemple, dans 71 % des cas, ce sont les femmes qui vont chercher de l'eau, une tâche à laquelle elles consacrent, collectivement, 40 milliards d'heures par an. Et elles sont moins nombreuses que leurs concitoyens hommes à détenir un compte bancaire ou à accéder au crédit.

Axes de réalisation de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes

La résorption des inégalités entre les genres exige une approche impliquant l'ensemble des pouvoirs publics et de la société, en tenant compte des liens établis entre le bien-être social des femmes et les opportunités économiques qui s'offrent à elles pour mener une vie plus productive.
Le rapport propose **quatre axes stratégiques pour renforcer l'égalité des genres** et l'autonomisation des femmes : **(1)** l'adoption de réformes juridiques ; **(2)** le renforcement des capacités nationales en vue d'accélérer l'implication des femmes dans la prise de décisions ; **(3)** l'adoption d'approches multisectorielles destinées à promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes ; et **(4)** l'accélération de l'accès des femmes aux droits de propriété et de gestion des ressources.

La réalisation de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes est impossible sans alliances entre les acteurs du développement : pouvoirs publics, société civile, secteur privé et autres partenaires de développement.

QUELQUES INDICATEURS SUR LE BENIN

Globalement, le niveau de développement humain au Bénin s'améliore constamment. Comparativement aux autres pays, l'IDH du Bénin en 2014 (0,480) est en retrait par rapport à la moyenne observée dans l'ensemble des pays à faible niveau de développement humain (0,505) et celle des pays de l'Afrique subsaharienne (0,518).

En ce qui concerne les indicateurs de développement basés sur le genre, les femmes ne bénéficient au Bénin que de 38,6% des conditions de vie (santé, autonomisation, marché de l'emploi), présentant un déficit de 61,4% par rapport aux hommes: Si les hommes reçoivent 100 unités pour leur bien-être, les femmes, quant à elles, n'obtiennent que 38,6 unités pour des considérations liées uniquement au genre. La santé de reproduction est le facteur qui contribue le plus à l'inégalité de genre au Bénin. En ce qui concerne la représentation des femmes au Parlement, le Bénin enregistre un taux de 7% depuis 2016.

Etienne Kpadonou, membre du comité local de gestion de la forêt d'Ahlan dans la commune de Zagnanado montre fièrement les plants mis en terre par sa communauté. Crédit photo: PNUD Bénin / Elsie Assogba

LE REBOISEMENT DES BERGES DE LA BASSE VALLEE DE L'OUEME

Restaurer les forêts galeries longeant les berges de la Basse Vallée de l'Ouémé pour limiter les inondations, c'est ce à quoi s'attelle le Projet d'Appui à la Préservation et au Développement des Forêts Galeries et production de Cartographie de base numérique (PAPDFGC) financé par le Gouvernement du Bénin, l'Union européenne et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

A quelques encablures de Porto Novo, la capitale du Bénin se dresse le village de Kessounou bordant le fleuve Ouémé. Ici, les habitants vivent essentiellement de la pêche. En longeant la berge, on est frappé par l'érosion de la côte par en endroit.

Avant, la basse vallée de l'Ouémé située dans la partie méridionale du Bénin regorgeait de forêts situées le long des cours d'eau, appelées forêts galeries. La dégradation et la surexploitation de ces forêts avec l'occupation humaine exposent les populations riveraines de plus en plus aux inondations dévastatrices durant la saison des pluies.

« *Quand on était petit, la largeur du fleuve n'était pas si grande. D'année en année, on constate l'élargissement du fleuve, qui se rapproche de plus en plus de nos concessions sous l'effet de l'érosion. Au niveau des berges, il n'y a plus de rempart pour l'eau, qui déborde en saison de pluie et envahit nos maisons* », raconte Robert Akogbessou, Président du Comité local de gestion des forêts galeries à Kessounou.

Pour limiter les effets des changements climatiques dans les communes riveraines de la Basse Vallée de l'Ouémé, le Projet d'Appui à la Préservation et au Développement des Forêts Galeries et production de Cartographie de base numérique (PAPDFGC) a été initié en 2012 avec l'appui du Gouvernement du Bénin, de l'Union européenne (principal partenaire financier du projet) et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Le projet appuie entre autres la restauration de la végétation détruite le long des berges du fleuve Ouémé et de ses affluents. Pour éviter que les populations continuent de détruire ces forêts pour leurs besoins de subsistance, des plans simplifiés d'aménagement de gestion sont élaborés. Quelques activités génératrices de revenus identifiées seront financées à des groupements de femmes.

Dans presque toutes les communes riveraines de la basse vallée du fleuve Ouémé, les communautés participent activement aux activités. Pendant que les hommes s'occupent du piquetage ou du sarclage, les femmes font l'arrosage d'appoint des plantes en vue de leur enracinement. Elles participent aussi au transport des plants et à leur mise en terre.

A Kessounou dans la commune de Dangbo comme à Atchonssa (commune de Bonou ou à Ahlan (commune de Zagnanado), les populations se mobilisent pour reboiser les berges et restaurer la ceinture verte le long des berges de la basse vallée de l'Ouémé, les forêts galeries. Deux campagnes de reboisement ont été organisées de 2015 à 2016 et ont permis la reforestation de 79 ha de berges, soit près de 200 000 plants de diverses essences forestières.

Très consciente de l'importance de l'arbre, Julienne Akossou, Secrétaire d'un groupement féminin à Kessounou nous confie : « L'arbre est notre richesse, il nous permet de satisfaire tous nos besoins : du bois pour la cuisson et les travaux de menuiserie, des plantes médicinales, des fruits, etc. Quand il fait chaud, on peut s'y abriter pour avoir de la fraîcheur. On nous a appris aussi que l'arbre réduit l'érosion et enrichit le sol. C'est pour cela que je m'investis à titre bénévole aux côtés des hommes avec les autres 25 membres de notre groupement dans la plantation et l'entretien des arbres mis en terre dans la forêt de Gninzounmè».

Dans certaines localités, le reboisement connaît quelques difficultés notamment la destruction (piétinement, broutage) des plants mis en terre par les troupeaux de bœufs en transhumance. Pour sauvegarder les acquis du projet, les autorités locales prennent des mesures de protection des forêts en cours de restauration. C'est ainsi que dans la commune de Zagnanado, « la mairie a pris un arrêté pour interdire les passages de troupeaux dans les champs de culture et le long de la berge du fleuve Ouémé reboisée», nous raconte Alain Hounsou, Secrétaire général de la mairie de Zagnanado. Par ailleurs, un comité de veille est mis en place dans chaque village pour la protection des plantes contre les prédateurs.

Projet d'Appui à la Préservation et au Développement des Forêts Galeries et production de Cartographie de base numérique (PAPDFGC)

Durée: 2012 - 2017
Thématiques couvertes :
Cartographie ; gestion intégrée et durables des ressources naturelles ; biodiversité ; etc.
Bailleurs de fonds :
D'un budget total de 8 300 000 euros (environ 5,4 milliards FCFA), le PAPDFGC est financé par par le Gouvernement du Bénin , l'Union européenne dans le cadre de l'Alliance Mondiale Contre le Changement Climatique (AMCC), pour un montant de 8 millions d'euros (5,2 milliards FCFA), par le PNUD à hauteur de 300 000 euros (environ 200 millions FCFA). Il bénéficie également de la contribution financière des communes.

-15500 photos aériennes réalisées couvrant tout le territoire national
- 79,1ha soit 37,1km de berges reboisées
- 6362 personnes dont 2293 femmes sensibilisées sur les mesures de protection et de gestion des inondations dans 157 villages
-12 communes de la Basse Vallée de l'Ouémé appuyées par le projet

LE PNUD APPUIE LE PLAN STRATEGIQUE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

Le Président de l'Assemblée Nationale du Bénin a réuni le 5 décembre 2016 à Cotonou les partenaires techniques et financiers autour d'une table ronde pour le financement du Plan stratégique de développement et de modernisation de l'institution parlementaire. Comme d'autres partenaires, le PNUD a réaffirmé son appui pour la mise en oeuvre de ce plan stratégique en vue du renforcement de la démocratie au Bénin.

Faire connaître le Plan stratégique de développement et de modernisation de l'Assemblée Nationale et susciter l'intérêt des partenaires techniques et financiers (PTF) pour son opérationnalisation, c'est l'objectif de la Table ronde qui a réuni le 5 décembre 2016 à Azalai Hôtel de la Plage de Cotonou les députés de la 7eme législature et les partenaires bilatéraux et multilatéraux intervenant au Bénin.

Le Plan stratégique a été adopté le 27 septembre 2016 par les députés et vise à redorer l'image du Parlement et des députés béninois ; orienter les actions de l'Assemblée Nationale vers l'atteinte des résultats de développement durable et assurer l'autonomie du parlement en relation avec les parties prenantes.

Il résulte du diagnostic fait, qu'en dépit des efforts consentis par les bureaux des six législatures précédentes, le constat est évident que les populations béninoises ne sont guère satisfaites de l'image que projette leur institution parlementaire. Elles se plaignent notamment de la faible production législative, de l'absence d'un véritable contrôle de l'action du gouvernement et du manque de communication entre les députés et elles, leurs mandants.

«Je voudrais saluer ici la détermination dont font preuve les honorables députés, à commencer par le Président de l'Assemblée Nationale, d'inscrire les actions de l'institution parlementaire dans la modernité et l'aider à relever les

Le Coordonnateur Résident du SNU et Représent Résident du PNUD au Bénin, le Président de l'Assemblée Nationale et le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopéraion à la cérémonie d'ouverture de la Table ronde pour le financement du Plan stratégique de développement et de modernisation de l'Assemblée Nationale. Crédit photo: Gratien Capo

défis actuels qui s'imposent à elle», a déclaré Siaka Coulibaly, Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies et Représentant Résident du PNUD au Bénin.

Aurélien Agbénonci, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, s'est réjoui du fait que le Parlement s'est engagé au même titre que le Gouvernement dans un programme de réformes pour plus d'efficacité au service des populations.

Le Plan stratégique pour la période 2016-2024 a été appuyé par le PNUD dans le cadre du « Projet d'appui au renforcement des capacités et à la modernisation de l'Assemblée» (PARCMAN). Son contenu a été présenté par l'Honorable Arifari Bako et décliné en neuf (9) axes stratégiques à savoir: (i) l'assainissement du système partisan ; (ii) l'instauration d'une culture d'éthique et de bonne conduite du parlementaire pour une bonne image des élus et du Parlement; (iii) le développement des systèmes d'information, du numérique et des échanges d'information entre les medias et l'Assemblée Nationale ; (iv) le développement de la diplomatie parlementaire ; (v) le renforcement des capacités des parlementaires dans la prise en charge des missions de l'Assemblée Nationale en lien avec les besoins des populations ; (vi) le renforcement des capacités de gestion administrative, financière et comptable de l'administration parlementaire ; (vii) l'extension du champ et de la portée du contrôle de l'action Gouvernementale et du suivi de l'application des textes de lois ; (viii) la sensibilisation des parties prenantes à une veille permanente et au suivi des dossiers de corruption et de mauvaise gestion de deniers et patrimoines publics ; (ix) la promotion du genre et des droits humains au regard des valeurs éthiques, morales de la culture béninoise et universelle.

« *Le renforcement de la démocratie passe inévitablement par le renforcement du Parlement ; c'est-à-dire, un Parlement à même de faire des lois de qualité, qui contrôle efficacement l'action du Gouvernement parce que lui-même doté de moyens efficaces pour le faire*», a reconnu Me Adrien Houngbédji, Président de l'Assemblée Nationale. Il a remercié le PNUD pour son appui au Parlement béninois dont le point d'orgue est la réalisation de la « Radio Hémicycle » qui, selon ses propos, fait la fierté du Bénin et est admirée au-delà de nos frontières. Enfin, il a invité tous les PTF à soutenir le plan stratégique pour le renforcement de la démocratie au Bénin.

Madame Katrina Sharkey, Représentant Résident de la Banque Mondiale, intervenant au nom de tous les PTF, a félicité le Parlement dont l'action se situe au cœur de la démocratie et exprimé l'engagement de certains PTF à apporter leur appui technique et financier en matière de renforcement de capacités des élus, de renforcement de l'administration parlementaire ou pour des interventions ponctuelles se rapportant à des lois ou textes législatifs.

Les ressources nécessaires pour la mise en œuvre du Plan stratégique sont évaluées à plus de 6 milliards de Fcfa.

Vue partielle des Partenaires Techniques et Financiers aprésents de la Table ronde Crédit photo: Gratien Capo

AMELIORER LES MOYENS DE SUBSISTANCE DES FEMMES A BONOU

Les femmes bénéficiaires du projet Commune du Millénaire de Bonou exposant leurs produits, de la tomate transformée en purée, suite à la formation agroalimentaire reçue. Crédit photo: PNUD Bénin / Elsie Assogba

Bonou est l'une des 77 communes du Bénin et des 15 Communes de la Vallée de l' Ouémé (deuxième vallée la plus riche en Afrique) qui dispose d'énormes potentialités : une population majoritairement constituée de jeunes (45,73%) et de femmes (51,69%), l'existence de fortes potentialités agricoles dans la vallée de l'Ouémé, la disponibilité de terres cultivables, etc. pour la production vivrière, mais confrontée à des problèmes de développement sous toutes ses formes. 54, 10% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté (avec moins d'un dollar par jour).

Face à la pauvreté, les jeunes gens de la commune migrent vers Cotonou la capitale économique du Bénin pour aller faire des métiers de taxi moto ou vers le Nigeria pour trouver de petits jobs d'ouvriers. Quant aux jeunes filles et dames, elles vont ramasser du sable, destiné aux travaux de construction dans la vingtaine de carrière que compte la commune, contre une rémunération journalière d'environ 1000 Fcfa.

« *Pendant les vacances, nous n'avons pas de revenus pour acheter les fournitures scolaires pour les enfants. Nous ne gagnons pas aussi beaucoup d'argent de la vente des produits vivriers. En cas de mévente, il n'y a pas non plus de bénéfice. On n'arrive pas à s'en sortir pour faire face aux dépenses du ménage*», déclare Karamath Kotchelon, une jeune dame. Pour améliorer les conditions de vie des populations de cette commune et leur bien être dans un processus intégré et participatif, le Projet Commune du Millénaire de Bonou (PCM-Bonou) a été mis en place en janvier 2016. Il est financé essentiellement par le **Gouvernement du Japon** sur les fonds de contrepartie de dons japonais (KR1) pour un montant de **6.000.000 US $**, le **Gouvernement du Bénin** pour un montant de **1 000000 US** $, avec une contribution de **100 000 US $** de la **Mairie de Bonou** et du **PNUD** pour un montant de **500 000 US $** ; ce qui porte le coût total du projet à 7 600 000 US $.

Le projet couvre les cinq (5) arrondissements que compte la commune de Bonou à savoir Afamè, Atchonsa, Damé-Wogon, Hounviguè et Bonou pour une population de 44.430 habitants.

Un engagement fort des partenaires du projet

« *Nos actions visent à apporter notre contribution pour soutenir les efforts du Bénin et soulager les peines quotidiennes des populations en vue de les aider à sortir de la vulnérabilité dans la mesure du possible* », a affirmé l'Ambassadeur du Japon près le Bénin, S.E.M Daini Tsukahara.

M. Siaka Coulibaly, Coordonnateur Résident du SNU et Représentant Résident du PNUD a souligné que « *Le PCM-Bonou privilégiera très tôt la dimension économique des interventions sans toutefois renoncer à la dimension sociale nécessaire pour sortir les ménages les plus pauvres de la pauvreté. Ainsi, au-delà des filets sociaux, le projet accordera plus de place à la promotion d'activités économiquement viables et à l'accès à des opportunités économiques qui conduiront les ménages locaux à une meilleure prise en charge d'eux-mêmes*».

L'autonomisation des femmes

Les pertes post récoltes sont courantes dans la commune de Bonou. Elles sont estimées de 25% à 45% selon les produits. En période d'abondance, le marché est saturé et les producteurs sont obligés de brader leurs tomates. Dans le cas contraire, ils font face à des avaries. Pour soulager la peine des femmes constituées en groupements, des équipements sont mis à leur disposition.
21 femmes ont été formées en technique de transformation et de conservation de tomates, 21 autres aux techniques modernes de maraîchage et 12 femmes sur les techniques de production apicole et sur la transformation des dérivés du miel. Par ailleurs, 10 filles mères de conditions sociales difficiles ont été formées à l'entrepreneuriat.

"Je suis très contente de cette formation sur la transformation de la tomate en purée. Elle nous est très utile. Désormais, on saura mieux conserver nos tomates et les vendre à des prix compétitifs en période de soudure", confie Karamath Kotchelon.

Pour favoriser l'autonomisation des femmes, une plateforme multifonctionnelle (PTFM) vient d'être installée et pourra faciliter la transformation agroalimentaire, la fourniture d'énergie pour les besoins quotidiens (éclairage publique, charge des batteries, etc.). La plateforme sera mise en service au début de l'année 2017.

Une participation active des élus locaux et de la population

Michel Assogba, Chef de village d'Adido a, au nom de la Coopérative des producteurs de palmier à huile, mis à la disposition des femmes une superficie de près de 2 ha pour les activités de contre saison, le maraîchage. «*Adido est un village enclavé. Quand nous produisons, nous n'avons pas de marchés d'écoulement de nos produits. Nous sommes contents de l'implantation de ce projet dans notre village. Pour contribuer à soulager la souffrance des femmes, nous avons offert gracieusement ce terrain pour leurs activités de contre saison*».

Quelques femmes bénéficiaires de la formation agroalimentaire levant les mains ensemble pour exprimer leur engagement à travailler ensemble pour leur autonomisation socio-économique. Crédit photo: PNUD Bénin / Elsie Assogba

CELEBRATION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

A l'instar de la communauté internationale, le Bénin a célébré le 10 décembre 2016 la Journée Internationale des Droits de l'Homme sur le thème : « **Défendre les droits de quelqu'un, aujourd'hui** ». A l'occasion, un appel a été lancé à une responsabilité collective à défendre les droits des personnes, qui nous entourent.

Les panelistes échangeant avant les participants à la célébration sur le thème de la Journée. Crédit photo: PNUD Bénin / Elsie Assogba

Organisée sous la présidence du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation, la célébration a connu la participation du Ministre de l'Agriculture et de la Pêche, du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies, de la Directrice de l'Administration pénitentiaire et de la promotion des Droits de l'Homme, des activistes des droits de l'Homme et des représentants de la Société Civile.

Occasion pour les peuples du monde de faire le point des actions entreprises en matière de respect des droits de l'Homme et de dégager les perspectives, la Journée Internationale des droits de l'Homme édition 2016 intervient à la veille du 26 ème anniversaire de la Constitution béninoise, a rappelé Me Joseph Djogbenou, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation. Il a invité à une réflexion approfondie sur deux préoccupations: l'extension horizontale des Droits de l'Homme et la qualité du service dans la promotion et la protection des droits de l'Homme, avant d'appeler les Béninois à protéger et à conserver les acquis de la Loi fondamentale, qui garantit à tous les droits de l'homme et les libertés publiques.

Pour Siaka Coulibaly, Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies et Représentant Résident du PNUD, les droits de l'homme, - droit à l'alimentation, à la liberté d'expression, à l'instruction, à la santé, - etc. sont inaliénables et universels ; ils sont fondés sur la raison et non pas sur les disparités culturelles et c'est pour cela que la lutte pour leur promotion fait depuis toujours partie intégrante du mandat de l'ONU. « *Tous, nous pouvons – et nous devons – agir dans notre quotidien pour promouvoir la cause des droits des personnes qui nous entourent* », a-t-il plaidé.

Un panel de discussion a permis de réfléchir et d'échanger sur la situation des droits des personnes vulnérables au Bénin, comment et pourquoi faut –il défendre les droits de quelqu'un et la contribution des médias au respect des droits de l'homme.

Au terme des échanges, des recommandations ont été formulées notamment la mise en place d'une loi spécifique de protection des défenseurs des droits de l'homme, comme c'est le cas en Côte d'Ivoire et au Mali.

LA PREVENTION DES RISQUES CLIMATIQUES AU BENIN

Outre les bulletins nationaux de prévisions météorologiques, le Bénin ne disposait pas jusqu'à un passé récent d'un système d'alerte précoce basé sur des équipements modernes pour la prévention des risques hydrométéorologiques et océaniques majeurs (augmentation de la variabilité spatiale et temporelle des évènements climato hydrométriques et océaniques majeurs, des saisons sèches et pluvieuses, des inondations, sécheresses, vents forts, érosion côtière et élévation du niveau de la mer).

Afin de disposer d'un système d'informations efficace, le projet Système d'Alerte Précoce (SAP) a été mis en place en janvier 2014 avec l'appui du Gouvernement du Bénin, du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et PNUD . Il vise à améliorer les réseaux d'infrastructures de surveillance météorologique/climatique et aider à renforcer les capacités techniques et opérationnelles nationales pour produire et mettre à disposition des données climatiques destinées à la planification et à donner l'alerte en cas d'urgence dans le cadre du principe de précaution recommandé par le cadre d'action de Sendaï (adopté en 2015 pour la réduction des risques de catastrophe).

Le projet SAP a deux composantes à savoir :
(1) Transfert de technologies de surveillance climatique, météorologique et environnementale;
(2) Informations hydrométéorologiques, climatiques et météorologiques intégrées dans les plans de développement et des systèmes d'alerte précoce.

Après trois (3) ans de mise en œuvre, le projet a amélioré le parc d'équipements climatiques du Bénin en matière de stations hydrométriques, océanographiques et météorologiques. Au total, 50 stations dont 25 hydro, 20 météo et 5 océanologiques sont installées ou réhabilitées et dotées de matériels de télétransmissions. Selon la programmation et le circuit de distribution, les données collectées sur l'ensemble des stations sont envoyées sur les serveurs de la Direction Générale des Ressources en Eau et des structures partenaires. Elles sont ensuite analysées et transformées en information climatique sous forme d'outil d'aide à la décision par une cellule interinstitutionnelle nationale composée des spécialistes (météorologues, hydrologiques, climatologues, physiciens, océanographes), Aujourd'hui, toutes les stations sont automatiques et dotées d'un dispositif de télétransmission ; ce qui constitue entre autres, une avancée notable dans le domaine de la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques au Bénin.

Une station hydro-météorologique installée dans la commune de Malanville.
Crédit photo: PNUD Bénin / Elsie Assogba

Le projet a également œuvré pour la mise en synergie des différentes structures, qui travaillent dans le domaine de la prévision climatique et a accompagné l'élaboration des modèles de prévision au niveau local en collaboration avec l'Université d'Abomey Calavi (UAC).

Avec l'installation des équipements modernes, les informations sont reçues en temps réel par les structures compétentes, qui en un temps record peuvent prendre des décisions pour la sécurité et la protection des populations. A Karimama et Banikoara par exemple, les informations recueillies par les stations couplées à celles des institutions régionales (ACMAD, AGRYMET) ont permis d'informer à temps les populations sur l'arrivée des pluies et la mise en place des semis afin d'éviter que les cultures ne soient soit détruites par la sécheresse prolongée ou d'éventuelles inondations. A Karimama, la sècheresse prolongée a provoqué la canicule au mois de mai 2016. Grâce aux informations recueillies par les stations, les populations ont pu être informées à temps sur la conduite à tenir.

Le SAP comporte en son sein plusieurs institutions, qui se mettent ensemble (cellule de prévision et d'alerte) pour apprécier la situation et en cas de nécessité, élaborer un bulletin d'alerte, que l'Agence Nationale de la Protection Civile diffuse au public.

HILARION TOSSOU, UN VOLONTAIRE DE L'ONU ENGAGE POUR LA PRESERVATION DES FORETS GALERIES

Hilarion Tossou, Volontaire de l'ONU venu récupérer des plants chez le pépiniériste. Crédit photo: PNUD Bénin / Elsie Assogba

Hilarion Tossou est Volontaire de l'ONU affecté sur le projet d'Appui à la Préservation et au Développement des Forêts Galeries et production de Cartographie de base numérique. Il nous parle de sa mission de volontariat avec les communautés à la base dans la commune de Zagnanado.

Sociologue de formation, Hilarion TOSSOU est Volontaire de l'ONU depuis 2013. Il est affecté à Zagnanado dans le cadre du Projet d'Appui à la Préservation et au Développement des Forêts Galeries et production de Cartographie de base numérique (PAPDFGC), un projet appuyé par le Gouvernement du Bénin, l'Union européenne (pour un montant de 8 millions d'euros dans le cadre de l'Alliance Mondiale Contre le Changement Climatique (AMCC)) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Ce projet envisage entre autres de reboiser les berges de la basse de vallée de l'Ouémé pour éviter l'encombrement du fleuve et limiter les inondations.

Après ses études universitaires, Hilarion a travaillé dans différentes structures, où il a participé à plusieurs enquêtes sociodémographiques, d'évaluation du profil de la pauvreté et des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

« *Ma motivation de devenir un jour volontaire vient de mon enfance, où j'avais milité dans beaucoup de mouvements d'actions caritatives tels que le Mouvement d'Apostolat des Enfants du Bénin (MADEB). Mon militantisme dans ces mouvements de jeunesse m'a appris beaucoup de valeurs sociales et humaines. Cela a cultivé en moi l'esprit de sacrifice, le don de soi, l'amour du prochain, le service des autres. Une fois devenu adulte, je me suis dit, pourquoi ne pas accepter un travail de volontaire pour être au service des communautés* » ? A la suite d'un test en 2013, Hilarion a été recruté comme une douzaine d'autres jeunes

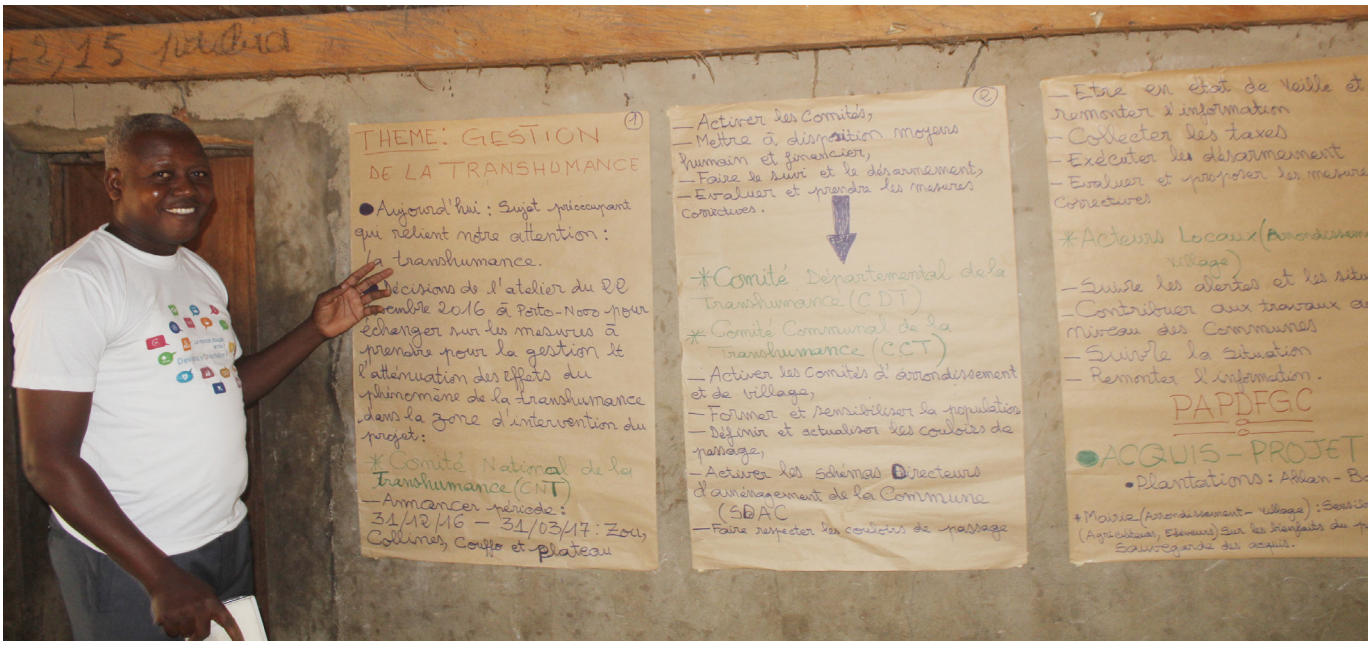

Hilarion Tossou animant une formation sur la gestion de la transhumance. Crédit photo: PNUD Bénin / Elsie Assogba

par le PNUD pour servir comme Volontaire de l'ONU. Et depuis lors, il a développé une réelle passion pour les questions environnementales et surtout les questions de changement de comportements des populations pour la préservation des ressources naturelles.

Au niveau du Projet d'Appui à la Préservation et au Développement des Forêts Galeries et production de Cartographie de base numérique (PAPDFGC), Hilarion accompagne dans quatorze (14) villages les communautés à mener des activités de protection des forêts galeries au niveau du fleuve Ouémé dans la commune de Zagnanado. Sur la base d'une planification annuelle, il appuie des actions de sensibilisations des populations riveraines et de reboisement intensif des berges sur une bande de 25 mètres selon la législation forestière. Il informe également périodiquement les populations riveraines du fleuve Ouémé sur les mesures de gestion avant, pendant et après les inondations, réalise des prises de points via GPS des infrastructures relevant de la commune pour la réalisation de la cartographie numérique inscrite dans le projet. Il participe enfin à la lutte contre la transhumance pour la préservation des acquis du projet notamment en matière de reboisement.

Le mois de décembre coïncide avec la période de transhumance, dont la gestion est préoccupante dans la commune de Zagnanado. Le passage du bétail en quête de points d'eau et de pâturage entraîne parfois des conflits sanglants entre les acteurs, suite à la dévastation des récoltes et au piétinement ou ravage des plants mis en terre par les troupeaux de bétail, etc.

Quelques jours avant l'arrivée des transhumants dans la commune, Hilarion sensibilise les populations. Des affiches avec des pictogrammes placardées au mur, Hilarion décrit le processus de gestion de la transhumance ainsi que le rôle de chaque acteur. A la fin de la séance, il rassure des dispositions prises par la Mairie pour veiller au respect des couloirs de passage définis pour les transhumants et surtout des espaces reboisés. Tout le monde repart satisfait des messages partagés et des actions à prendre à chaque niveau.

L'implication des parties prenantes dans la mise en œuvre du PAPDFGC est source de satisfaction et de motivation pour Hilarion, dans sa mission de volontariat. «*J'ai été très impressionné par l'enthousiasme et la participation très active des populations dans certains villages aux activités du projet». La reconstruction en cours de la forêt* galerie du village d'Ahlan, dans l'arrondissement de Kpédékpo, où la population a réalisé une plantation d'environ 5 ha pour protéger la berge en est un exemple. « *Les plants mis en terre sont bien entretenus et poussent très bien* », ajoute-t-il.

Hilarion a de très bonnes relations de travail avec les communautés à la base et les autres parties prenantes du projet à savoir les cadres techniques de la Mairie. Il confie: « *Les communautés à la base constituent désormais ma famille d'adoption* ».

Si Hilarion a pu s'intégrer facilement dans la commune de Zagnanado, c'est selon ses dires, grâce à sa façon d'aborder les communautés à la base, de travailler avec elles, de prendre à bras le corps les problèmes qu'elles lui soumettent et aussi d'apprendre d'elles.

CELEBRATION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DES VOLONTAIRES

Photo de famille des Volontaires intervenant au Bénin. Crédit photo: SNU / Marie Sandra Lennon

Célébrée sous le thème : «#GlobalApplause - Vive les Volontaires !» la Journée Internationale des Volontaires, édition 2016 a mobilisé au Bénin près de 300 volontaires venant de plusieurs structures notamment du Programme des Volontaires des Nations Unies (PVNU), de l'Office Béninois des Services de Volontariat des Jeunes (OBSVJ), de l'Association Internationale des Etudiants en Sciences Economiques et Commerciales (AIESEC), de la Croix-Rouge, de France Volontaires, de la JICA, du Peace Corps, du Scoutisme béninois et scoutisme catholique, de l'Université d'Abomey-Calavi, ainsi que de l'association Famille Patriote.

Comme chaque 5 décembre, la Journée Internationale des Volontaires (JIV) représente pour les volontaires et les organisations de volontariat, une occasion unique de célébrer leurs succès, de partager leurs valeurs et de promouvoir leurs activités au sein des communautés locales, auprès des organisations non-gouvernementales, des agences des Nations Unies, des autorités et de l'ensemble de leurs partenaires.

Les manifestations ont démarré dans la matinée par une marche de soutien et de promotion des Objectifs de Développement Durable (ODD) avec comme point de départ la Place des Martyrs pour s'échouer à Magic Land, où la cérémonie officielle a eu lieu sous la présidence du Ministre des Sports et du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Bénin.

« Pour les ODD, je m'engage ! », tel a été le message principal des volontaires ayant participé à la marche.

Dans son mot de bienvenue, Jean-Luc Lawson, Directeur de l'OBSVJ a souligné l'importance qu'accorde la communauté internationale depuis 1985 au volontariat qui, selon lui, constitue la base de l'expression de la solidarité.

Au Bénin, les Volontaires interviennent dans des domaines variés, entre autres, l'administration et la gestion de projets, la croissance inclusive et le développement local, les Droits de l'Homme, l'éducation, l'environnement et le changement climatique, l'énergie renouvelable, la santé, les TIC, et tant d'autres.

Si à travers le monde entier, il y a plus d'un milliard d'hommes et de femmes qui se portent volontaires chaque année au sein de leur communauté, **au Bénin, 36 Volontaires des Nations Unies interviennent en 2016 sur des projets de développement dont 33 recrutés par le PNUD**.

Siaka Coulibaly, Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies et Représentant Résident du PNUD au Bénin a rendu un hommage aux volontaires du monde entier et à ceux du Bénin pour leur engagement et dévouement. « *Au regard de toute l'importance du Volontariat et de sa contribution au développement Socio-économique, nous restons convaincu de toute l'attention et la détermination du gouvernement à faire de ce secteur un véritable levier d'insertion professionnelle et de pré-employabilité des jeunes au Bénin* », a –t-il plaidé.

Pour Oswald Homeky, Ministre des Sports, le volontariat reste un engagement citoyen. Il a rappelé qu'**au niveau national, 5700 jeunes volontaires ont été recrutés par l'OBSVJ** et répartis sur deux promotions. L'après volontariat constitue une préoccupation pour le Gouvernement, ajoute–t-il. A cet effet, il a annoncé qu'à compter de 2018, le Programme de volontariat d'expertise professionnelle mis en place en 2014 sera désormais conduit par le Ministère des Sports et celui de la Fonction publique pour l'insertion dans le monde de l'emploi des volontaires très expérimentés. « *Nous allons nous impliquer pour que le Bénin soit le modèle du volontariat en Afrique* », s'est-il engagé par ailleurs.

Un concours d'art oratoire a été organisé sur les ODD avec la collaboration du Club Toastmaster pour récompenser les meilleurs volontaires. Le 1er prix est revenu à Alexis Bossou Comlan, Volontaire du Scoutisme béninois ; le 2ème à Laurence Ahissou, Volontaire à France Volontaires et le 3ème prix à Sylvestre S. Narcisse Adjoudeme du Scoutisme béninois.

La cérémonie a pris fin avec la visite des stands, où chaque association de volontaires a exposé ses réalisations.

Le Ministre des Sports (à gauche) et le Coordonnateur Résident du SNU et Représentant Résident du PNUD au Bénin visitant les stands d'exposition des réalisations des différentes associations de volontaires exerçant au Bénin. Crédit photo: SNU / Marie Sandra Lennon

L'UNCDF FETE AU BENIN SES 50 ANS

Le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Bénin adressant son message introductif à l'assistance.
Crédit photo: UNCDF/ Felicien Gohoungo

Le Fonds d'Equipement des Nations Unies (UNCDF) a fêté le 12 décembre 2016 au Bénin son 50e anniversaire. Pour marquer l'occasion, l'UNCDF a réuni à l'hôtel Azalai de Cotonou au Bénin, près de 100 partenaires de développement, plusieurs hauts fonctionnaires du Gouvernement notamment le Ministre en charge du travail et de la Microfinance et le Ministre en charge du Cadre de vie et du développement durable, des partenaires de financement et de mise en œuvre et représentants du secteur privé, afin de célébrer le rôle de longue date joué par l'organisation au Bénin pour mettre la finance au service des pauvres.

Depuis cinquante ans, l'UNCDF aide les pays les moins avancés à innover et à transposer à grande échelle des modèles de financement qui contribuent à faire affluer les capitaux là, où ils sont le plus nécessaires.

Durant toutes ces années, l'UNCDF a contribué à améliorer l'inclusion financière des familles pauvres et des petites entreprises, tout en appuyant le développement économique local dans les régions mal desservies.

Au Bénin, les interventions de UNCDF remontent à 1977 et couvraient des domaines comme l'hydraulique villageoise, la construction d'écoles, la réalisation de forages, la réhabilitation des routes, le désenclavement et le développement rural, le développement local avec un accent particulier sur l'amélioration de l'offre et la qualité des services socio-collectifs de base.

« *C'est le lieu de reconnaître la contribution louable que votre Institution a apporté au Gouvernement du Bénin pour la promotion de la finance inclusive et la Microfinance qui reste indiscutablement, un levier important de développement socio-économique de lutte contre la précarité des populations à faibles revenus* », a affirmé Adidjatou

Vue partielle des partenaires invités à la célébration du cinquantenaire de l'UNCDF. Crédit photo: UNCDF/ Felicien Gohoungo

Mathys, Ministre en charge des Affaires sociales et de la Microfinance.

La cérémonie commémorative n'a pas seulement été l'occasion de lancer une réflexion sur les réalisations de l'UNCDF. Il a également mis en avant le rôle de l'organisation dans la mise en œuvre des nouveaux objectifs de développement durable adoptés par l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2015.

D'après le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies et Représentant Résident du PNUD au Bénin, M. Siaka Coulibaly, « *le monde a beaucoup changé depuis la création de l'UNCDF en 1966 et, bien que ses programmes aient évolué au fil du temps, sa mission principale reste unique et inchangée : mettre la finance au service des pauvres. L'UNCDF a aidé en permanence les pays les moins avancés à trouver des solutions pour que les familles pauvres, les communautés mal desservies et les petites entreprises aient accès aux ressources dont elles ont besoin pour construire un avenir meilleur. En tant qu'organisation de petite taille, l'UNCDF est fière d'avoir su faire la différence dans la vie des plus pauvres*».

Ici au Bénin, l'UNCDF soutient techniquement et financièrement les politiques du Gouvernement en matière d'autosuffisance alimentaire, de gouvernance décentralisée, d'autonomisation des femmes et d'attraction de l'investissement privé, à travers les Programme d'appui à la mobilisation de l'épargne rurale (MicroLead), de finance numérique et de dématérialisation des paiements (Mobile Money for the Poor-MM4P), de financement du développement économique local (LFI), de l'adaptation aux changements climatiques au niveau local (LoCAL) et de systèmes alimentaires locaux (Finance for Food).

« *Fort de ces expériences, l'UNCDF travaille également à la formulation d'un programme de développement territorial durable en vue de créer les conditions favorables pour une dynamisation de l'économie locale, la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la résilience climatique, en particulier pour les groupes vulnérables notamment les jeunes et les femmes, à travers une approche territoriale intégrée et la mise en place de mécanismes innovants et durables de financement*», a ajouté M. Siaka Coulibaly.

« *Les besoins des collectivités territoriales en matière d'adaptation au changement climatique sont importants et variés. Je suis persuadé que nous renforcerons notre partenariat sur ce chantier* », a déclaré José Tonato, Ministre du Cadre de Vie et du Développement durable.

En capitalisant sur ses expériences au Bénin et les expertises développées dans ses domaines de pratique (inclusion financière et financement du développement local), l'UNCDF envisage d'accompagner la réalisation du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) du Bénin pour la période 2016-2021.

LA COOPERATION ENTRE LE SYSTEME DES NATIONS UNIES ET LE BENIN PASSEE EN REVUE

Le Coordonnateur Résident du SNU au Bénin, le Ministre d'Etat chargé du Plan et du Développement, le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche et le Ministre du Cadre de vie et du Développement à l'ouverture de la rencontre • Crédit photo : Serge Boya

La troisième session du Comité d'Orientation et de Pilotage (COP) du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement du Bénin (UNDAF) pour la période 2014-2018 s'est tenue le 13 décembre 2016 à Azalaï Hôtel de Cotonou.

Cette rencontre a permis d'une part, de présenter le rapport de progrès 2016 de l'UNDAF, les principaux résultats enregistrés dans la mise en œuvre du Plan de travail 2016 ainsi que les avancées dans la mise en œuvre du Delivering as One (DaO) ; et d'autre part de faire le point de mise en œuvre des recommandations issues du comité de pilotage de 2015 et la synthèse des recommandations issues des revues d'Effet UNDAF.

Au total, près de 33,66 millions de dollars ont été dépensés en 2016 sur les 49,84 millions prévus. Même si des progrès tangibles ont été enregistrés au niveau de certains effets, il demeure que les résultats de développement dans leur ensemble restent mitigés, entre autres du fait de la campagne électorale et de l'élection présidentielle, qui a entraîné un ralentissement du travail au niveau de l'administration publique au cours du 1er trimestre 2016.

La session du COP édition 2016 a été co-présidée par Monsieur Abdoulaye Bio Tchané, Ministre d'Etat en charge du Plan et du Développement et Monsieur Siaka Coulibaly, Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies (SNU) au Bénin. Elle a également connu la participation du Ministre de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche, du Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable, des Représentations diplomatiques, des Chefs d'Agences du SNU, des ministères chefs de file des six effets UNDAF, de la société civile et du secteur privé.

Monsieur Siaka Coulibaly, Coordonnateur Résident du SNU a indiqué qu'après trois années de mise en œuvre de l'UNDAF, le SNU s'est engagé dans un processus d'évaluation à mi-parcours de cette stratégie de coopération pour s'assurer de sa cohérence avec les nouveaux instruments de planification au niveau national notamment le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2016-2021) mais aussi son degré de prise en compte des Objectifs de Développement Durable (ODD). Il a par ailleurs évoqué quelques priorités de la coopération Bénin-SNU pour 2017. Il s'agit de l'engagement du SNU à accompagner le Gouvernement dans la mise en œuvre du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG), l'appui à l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) dans le processus de data revolution ; le renforcement des actions dans les zones de convergence; le renforcement de la synergie et de la cohérence dans les différentes réalisations.

Le Ministre d'Etat chargé du Plan et du Développement a exprimé le satisfecit du Gouvernement quant à la collaboration avec le SNU, sans oublier le leadership dont ce dernier fait preuve sur les questions de développement. Il a souhaité que le plan de travail 2017 du SNU intègre les priorités nationales inscrites dans le PAG, afin de répondre aux attentes des populations.

L'UNDAF pour la période 2014-2018 a été adopté en mai 2013. Il comporte **six axes de coopération** à savoir (i) la Croissance inclusive, l'emploi, la sécurité alimentaire, l'égalité du genre et la protection sociale ; (ii) la Santé y compris le VIH/Sida, les Maladies Non Transmissibles, la nutrition, la planification familiale, et l'assainissement de base ; (iii) l'éducation de base ; (iv) la protection contre la vulnérabilité sociale, les violences et les abus ; (v) la Gouvernance, la participation et la décentralisation; et enfin (vi) la gestion de l'environnement, des crises, catastrophes et du changement climatique.

Photo de famille du personnel • Crédit photo: PNUD Bénin

RETRAITE ANNUELLE DU BUREAU

Fidèle à sa tradition depuis plusieurs années, le PNUD au Bénin a tenu sa retraite annuelle du 14 au 16 Décembre 2016 à l'hôtel Sarakawa à Lomé au Togo. Cette rencontre de l'ensemble du staff a permis de passer en revue les performances de 2016, les difficultés rencontrées au plan individuel et collectif, de faire une analyse de l'efficacité interne et des relations interpersonnelles et enfin de réfléchir les défis et perspectives pour 2017 notamment l'accompagnement du plan d'action du Nouveau Gouvernement et la revue à mi-parcours de son programme de coopération CPD.

Monsieur Siaka Coulibaly, Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies et Représentant Résident du PNUD a présenté le contexte dans lequel se tient cette retraite. Au plan international, il est à noter le lancement de l'agenda 2030 sur les ODD ; les enjeux de la COP 21 à Paris et de la COP 22 à Marrakech et ses implications en termes de mobilisation de ressources. Au plan national, un nouveau Gouvernement est en place après l'élection présidentielle de mars 2016, l'adoption du Plan d'Action du Gouvernement au mois d'octobre 2016 définissant les priorités nationales, etc. Au plan organisationnel, l'année a été marquée au PNUD notamment par le lancement du processus d'élaboration du nouveau Plan Stratégique 2018-2021 du PNUD ; le rôle de leadership du PNUD dans la coordination de la domestication et le suivi de la mise en oeuvre des ODD, etc, l'arrivée d'une nouvelle équipe au niveau de la Direction du PNUD Bénin : la prise de fonction d'un nouveau Représentant Résident et d'une nouvelle Economiste principale au milieu de l'année.

Au terme des travaux, le personnel a réaffirmé son engagement à continuer d'œuvrer pour l'amélioration des performances du Bureau et contribuer efficacement au développement du Bénin.

Les collègues ayant reçu leur certificat de reconnaissance pour 5 ans de service entourés (à gauche) de la Chargée des Ressources Humaines et (à droite) du Représentant Résident du PNUD • Crédit photo : PNUD Bénin

Directeur de publication
Siaka Coulibaly

Coordonnateur de la rédaction
Gilbert Poumangué

Rédacteur en chef & Concepteur graphique
Elsie Assogba

Merci à Elisabeth Tossou, Guy Louèkè, Hubert Bio Sanny, Constant Houndenou, Hilarion Tossou, Hermance Ekpodessi, qui ont contribué à ce numéro.

Le PNUD forge des partenariats à tous les niveaux de la société pour aider à construire des nations résilientes, afin de mener à bien une croissance, qui améliore la qualité de vie de chacun. Présents dans presque 177 pays et territoires, nous offrons une perspective mondiale et des connaissances locales au service des peuples et des nations.

Lot 111 Zone résidentielle
01 BP 506 Cotonou
Tel: + 229 21 31 30 45 / 46
Fax: + 229 21 31 57 86
Email: registry.bj@undp.org

Site web: www.bj.undp.org

Suivez-nous également sur les réseaux sociaux:
https://www.facebook.com/PNUDBenin
https://twitter.com/PNUDBenin